

*Editorial***UNE FOI SANS LOI ?**

S'il nous a semblé bon de regrouper les articles qui suivent dans un numéro spécial, bien qu'ils aient été rédigés dans des perspectives et sur des sujets différents, c'est qu'ils ont en commun de contribuer à éclairer le problème de la condition chrétienne. Quelles sont dans la vie de celui qui est mort et ressuscité avec le Christ les conséquences pratiques de l'œuvre de grâce ? Notamment, y a-t-il une loi qui régit la vie du chrétien, peut-il – et si oui, comment – la recevoir et y obéir ? L'éthique est-elle un lieu où se joue l'identité du disciple ?

« Une foi sans loi ? », ou comment éviter deux écueils : celui, tout d'abord, du perfectionnisme chrétien que Paul semble refuser dans un passage discuté de Rm 7, selon l'interprétation qu'en propose J. Packer ; et son contraire, un rejet radical de la Loi au nom de l'Evangile, rejet dont une théologie respectueuse de toute l'Ecriture ne pourrait se satisfaire, comme le souligne l'analyse rigoureuse de Jn 1,17 par P. Jones, conduite dans une perspective de théologie biblique.

C. Baecher et M. Ummel montrent l'actualité permanente d'un débat qui remonte au XVI^e siècle, concernant les interprétations concurrentes du Sermon sur la Montagne. Cette « Charte du Royaume » est-elle l'appel que le Seigneur adresse à ses disciples en vue d'une obéissance sans compromission ? C'est la lecture, anabaptiste, qu'ils nous en proposent.

B. Bolay, pour sa part, étudie les critères qui permettent de discerner l'authenticité d'une conversion au Christ. Il montre leur pertinence et leurs limites, comme pour appeler le dossier que nous ouvrons dans ce numéro à ne pas se reposer sur des affirmations dogmatiques à l'emporte-pièce.

Après une chronique de livres que vous êtes nombreux à souhaiter toujours plus nourrie, le sommaire se clôt sur une innovation pratique. Elle répond à la suggestion d'un lecteur, et sans doute au désir secret de bien d'autres : un lexique des termes techniques employés dans les articles. Peut-on toujours les éviter ? Non, pas plus que dans n'importe quelle branche du savoir. Les mots concernés sont désignés dans le texte par un

astérisque, à leur premier emploi dans chaque article. Les définitions paraîtront peut-être, dans certains cas, risquées, trop partielles, voire partiales dans d'autres. Pour perfectionner l'outil, vous pouvez proposer les vôtres ! Ou nous signaler des termes dont la définition, manquante, vous serait utile.

Christophe DESPLANQUE
Responsable de la Publication